

RELATIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES ENJEUX DÉMOGRAPHIQUES

*xvi^e Colloque international de l'Aidelf
Université de Genève, 21-24 juin 2010*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
A I D E L F – 133, boulevard Davout – 75980 Paris Cedex 20 (France) – <http://www.aidelf.org>

Quels changements la pauvreté et la modernisation ont-elles induits sur les relations intergénérationnelles au Togo?

Kwami Hoénoukpo DADJI

Démographe, MSc. Population & Santé

Cellule Régionale de Terre des Hommes (Afrique de l'Ouest) - Lomé, Togo

Les relations intergénérationnelles font partie intégrante du fonctionnement des sociétés et font généralement intervenir trois générations : la génération des enfants ou des jeunes, celle des adultes et celle des personnes âgées. Si en Europe, les rapports entre générations ont assez tôt retenu l'attention des chercheurs (Preel, 2001), en Afrique par contre, cette problématique est peu abordée (Antoine, 2007). Il en est de même pour les questions relatives au vieillissement de la population et à la prise en charge des personnes âgées.

Par relations intergénérationnelles, l'on entend différentes formes de rapports qui peuvent exister entre les individus issus de générations différentes. D'après Kokou Vignikin, la notion de « relations intergénérationnelles » est souvent perçue en termes de solidarités exprimées par les adultes, soit vers les enfants, soit vers les personnes âgées (Vignikin, 2007). La compréhension sociale de la notion de « *personne âgée* » prend en compte divers paramètres dont la sénilité, la descendance, l'inactivité, les comportements sages, le rôle de transmetteur des valeurs culturelles, etc. Plusieurs vocables désignant cette phase de la vie tels que « troisième âge », « aînés », « vieillards », « 60 ans et plus », etc. sont associés à cette catégorie d'individus. Dans le cadre de cette communication, nous retiendrons le critère d'âge pour définir la personne âgée. Par personne âgée, nous attendons donc tout individu d'âge supérieur ou égal à 60 ans.

Deux types de relations intergénérationnelles cohabitent aujourd'hui dans les sociétés africaines : « *les relations intergénérationnelles de type traditionnel* » et « *les relations intergénérationnelles de type moderne* ».

Les relations intergénérationnelles de type traditionnel renvoient au mode de production agricole et supposent une vie sociale basée sur la solidarité et les transferts de biens matériels et immatériels entre les générations. D'après les travaux de Patricia Mukahirwa, « *la famille traditionnelle africaine a longtemps été une sécurité sociale pour l'individu. Les gens vivaient et travaillaient ensemble. Le fruit du travail commun appartenait à tous. Tout était mis en commun et la sécurité de tous était assurée. Lorsque survenait la maladie, la pauvreté, la vieillesse, la famille était pour la plupart des gens le premier et le dernier recours contre l'insécurité sociale, économique et affective* » (Mukahirwa, 2004). C'est ainsi que dans la plupart des sociétés africaines, les normes culturelles imposent aux parents de prendre soin de leurs enfants, de les socialiser, de les éduquer, de les protéger, etc. En contrepartie, les enfants une fois grands, ont le devoir de prendre soin de leurs parents dans leurs vieux jours¹ (Antoine, 2007).

Dans ce type traditionnel des relations intergénérationnelles, les flux de transmission de biens matériels partant des personnes âgées vers les adultes et vers les enfants se présentent sous forme de legs ou de présents divers. Les transferts économiques vers les générations les plus jeunes prennent le plus souvent la forme d'investissements dans l'éducation et la formation de certains enfants, afin d'en obtenir des retours dans le futur (Vandermeersch, 2005). Quant aux flux immatériels provenant des personnes âgées, ils sont beaucoup plus liés à l'aide fournie par celles-ci aux jeunes générations dans leur prise de décision, à l'éducation et à la transmission des

¹ L'enfant est une richesse et une aide dans la vie quotidienne, sur qui les parents comptent pour assurer leurs vieux jours.

valeurs culturelles. En revanche, les flux en provenance des générations plus jeunes vers les personnes âgées, sont plus matériels et affectifs. Les adultes ont une obligation morale de subvenir aux besoins matériels de leurs parents ou grands parents devenus personnes âgées. Cette manifestation de la solidarité au sein de la société africaine, naturellement érigée en règle et qui s'impose à tout adulte ou jeune, est ce que nous appellerons « *l'assistance par principe* ». Mathilde Couderc partage cette idée lorsqu'elle affirme qu'« *en Afrique, les approches sur les systèmes de solidarité ont été pendant longtemps, focalisées sur leur caractère indispensable et leur importance dans la compréhension de l'organisation et du fonctionnement des familles africaines* » (Couderc, 2004).

Par ailleurs, sur le plan affectif, les personnes âgées trouvent du réconfort dans la présence quotidienne des enfants et des petits enfants à leur côté, dans leur écoute et surtout par leur disponibilité à mettre en œuvre leurs conseils. C'est dans ce sens qu'elles se retrouvent si bien dans leur rôle de guide, un rôle qui, naturellement et socialement leur est dévolu et dont elles souffrent de ne pouvoir pas l'exercer pleinement dans un contexte de modernité.

Dans le type moderne des relations intergénérationnelles où la cohabitation de plus de deux générations est de moins en moins observée du fait des contraintes économiques et des mutations qui traversent la société, les rapports entre les générations connaissent plusieurs changements. Les mutations sociales intervenues au fil des années ont entraîné, entre autres conséquences, la fragilisation et même parfois la remise en cause des rapports d'autorité, le développement de l'individualisme et l'émergence de comportements qui ne privilégient plus la solidarité familiale, ce qui contribue à accentuer l'isolement des personnes âgées (Klissou et Odjoube, 2004).

Dans ce contexte marqué par la montée de l'individualisme au détriment de l'intérêt familial, les relations entre les différentes générations se sont profondément altérées. Les flux matériels qui, auparavant soutenaient les personnes âgées ont diminué. « *L'assistance par principe* » disparaît progressivement au profit de « *l'assistance sur demande* ». Les valeurs traditionnelles cèdent de plus en plus le pas aux valeurs modernes (Carrière, 1995). Les adultes, préoccupés par les impératifs de la vie moderne, ont de moins en moins de temps à consacrer aux personnes âgées. Les jeunes, de leur côté, étant plus proches des adultes tendent aussi à s'éloigner des personnes âgées.

Expression des solidarités des adultes aux jeunes, le « *confiage* » était auparavant un système de socialisation des enfants. De nos jours, de nombreux parents placent leurs enfants auprès de tuteurs non apparentés en espérant toucher des revenus du travail de ces enfants. Le confiage tend donc à devenir un système de mise au travail des enfants. Les solidarités familiales et plus spécifiquement le système de circulation des enfants ont donc subi dans le temps des transformations (Pilon et Vignikin, 1996).

Quels sont les facteurs responsables des mutations observées dans les relations intergénérationnelles ? Au nombre de ces facteurs, figurent la pauvreté et la modernisation. Sur le plan économique, le chômage, l'accès difficile à l'emploi, la faiblesse des revenus et l'irrégularité des salaires rendent compte de l'effritement des solidarités dont jouissent les personnes âgées de la part des jeunes générations (Antoine et al., 1995 ; Kombo et Pegoue, 2005). En ce qui concerne le modernisme, l'instruction, l'exposition à la culture urbaine, les religions importées et l'effet des médias, en refaçonnant les mentalités des jeunes générations, induisent la montée de l'individualisme et font passer au second plan les relations qu'elles entretiennent avec les personnes âgées (Pilon et Vignikin, 2007).

Au Togo, les changements dans les relations intergénérationnelles s'opèrent dans un contexte de crises économique et politique persistantes et d'adoption des valeurs modernes par les jeunes générations.

En effet, la crise économique des années 80 et l'application des Plans d'Ajustement Structurel (PAS) préconisés par les Institutions de Brettonwoods (FMI et Banque Mondiale) renforcées par la crise politique des années 90 ont beaucoup fragilisé l'économie. Elles ont entraîné une paralysie de l'appareil productif, particulièrement au niveau des secteurs secondaires et tertiaires, des finances publiques et des banques. Ces crises ont entraîné la dégradation du niveau de vie des populations et accentué la précarité de la situation des ménages et des familles. La dévaluation du franc CFA intervenue en Janvier 1994 a doublé le niveau de la dette extérieure du pays et provoqué un taux d'inflation de l'ordre de 55% en 1994 et de 40% en 1995 (EDST, 1998). Cette situation a exacerbé la pauvreté dans le pays, surtout dans les zones rurales où 35% de la population vit en dessous du seuil d'extrême pauvreté. En 2006, 69% de la population était considérée comme pauvre (QUIBB, 2006).

Sur le plan de la scolarisation, les efforts du pays sont remarquables. Les taux nets de scolarisation sont passés de 52,3% en 1985 à 73,7% en 2006 (MEPSA, 2009)². De même, le nombre d'inscrits à l'université a connu une amélioration dans le temps passant de 9139 inscrits en 1993 à 35743 en 2009 (MESRS, 2009)³. Au plan socioculturel, le Togo passe pour un pays où les croyances, les perceptions et les considérations religieuses jouent beaucoup dans le vécu quotidien des populations. Les religions traditionnelles connaissent un déclin au profit des religions importées telles que le christianisme et l'islam dont on note un essor fulgurant dans le pays.

Une préoccupation vient alors à l'esprit : quels changements ce contexte de pauvreté et de modernisation des mœurs qui s'observent au Togo induit-il sur les relations entre les différentes générations ? Telle est la question à laquelle nous tenterons de répondre dans cet article qui repose fondamentalement sur deux hypothèses :

- La modernité (amélioration de l'instruction, exposition aux valeurs occidentales à travers les médias et adoption de nouvelles religions) a affaibli l'observance des normes et valeurs traditionnelles, altérant ainsi les relations intergénérationnelles ;
- La paupérisation de la population, en favorisant l'adoption des comportements de repli sur soi, a affaibli les solidarités entre la génération des personnes âgées et les autres générations.

Cette communication vise à appréhender les changements induits par les facteurs de modernité et de crise économique sur les relations intergénérationnelles au Togo. Elle est structurée en deux parties. La première partie présente les sources de données et la méthodologie. La deuxième fait état de l'influence de l'instruction, des nouvelles religions et de la pauvreté sur les solidarités entre les jeunes générations et celle des personnes âgées.

1. Sources de données et méthodologie

1.1. Sources de données

La partie empirique de cet article repose sur la réexploitation de deux sources de données qualitatives. La principale source est l'enquête qualitative intitulée « *conditions de vie des personnes âgées au Togo* » (URD⁴, 2008). Il s'agit des données qualitatives collectées à travers 11 discussions de groupes avec des personnes âgées (60 ans ou plus) ; 2 discussions de groupes avec des adultes (25-44 ans) ; 2 discussions de groupes avec des jeunes (18-24 ans) et 24 entretiens individuels approfondis avec des personnes âgées.

² Ministère des enseignements Primaire et Secondaire et de l'Alphabétisation.

³ Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

⁴ Unité de Recherche Démographique de l'Université de Lomé au Togo.

Cette source a été complétée par les données qualitatives de l'enquête intitulée « *Les opinions et attitudes des adultes de 35-45 ans relatives à la préparation de la vieillesse au Togo* » (CERA⁵, 2009). Cette étude a permis de collecter des informations qualitatives auprès de 36 groupes de discussions et de réaliser 24 entretiens individuels approfondis chez les adultes de 35–45 ans.

Les deux sources ont recueilli des informations sur les flux entre les différentes générations, les mutations subies par les relations intergénérationnelles, les facteurs qui influencent ces relations et la préparation des générations plus jeunes à la vieillesse.

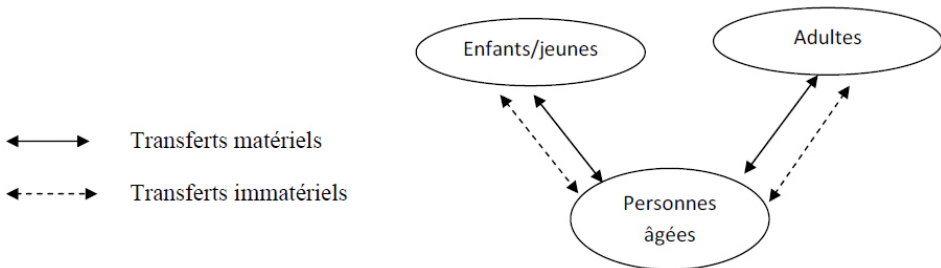
1.2. Variables de l'étude

Les principales variables de l'étude sont présentées dans le tableau ci-après :

Variabes dépendantes	Variabes indépendantes
a. Les transferts intergénérationnels de biens matériels	Pauvreté <ul style="list-style-type: none"> • Accès à l'emploi/ chômage • Revenus
b. Les transferts intergénérationnels de biens immatériels	Facteurs de modernité <ul style="list-style-type: none"> • Instruction • Religion • Exposition aux médias

1.3. Méthode d'analyse

Comme illustré dans le schéma ci-dessous, les flux entre générations ont été mesurés à partir des transferts croisés de biens matériels et/ou immatériels entre les adultes et les personnes âgées d'une part et entre les jeunes et les personnes âgées d'autre part. L'exploitation des données a reposé essentiellement sur l'analyse de contenu. Pour ce faire, nous avons procédé à l'extraction et à la hiérarchisation des thèmes et/ou des messages-clés exprimés par les participants aux études et à leur comparaison.



2. Résultats de l'étude et discussion

2.1. Modes d'expression des relations intergénérationnelles au sein des familles togolaises

Les relations intergénérationnelles se fondent généralement sur des valeurs et normes spécifiques à chaque société africaine. Au Togo, elles s'expriment essentiellement par des transferts de ressources matérielles (aides en nature), financières (don en argent) et/ou

⁵ Cabinet d'Expertise et de Recherche Action

immatérielles (affection, transmission de connaissances ou de savoirs, soutien psychologique ou moral, etc.). Selon les générations mises en rapport, quelles formes particulières prennent ces transferts ?

Les services, les aides matérielles et financières et le soutien affectif et/ou psychologique sont les principaux flux de solidarité dont bénéficient les personnes âgées de la part des jeunes.

Les solidarités familiales des jeunes envers les personnes âgées s'expriment souvent sous forme de services rendus (entretien du logement, préparation des repas, diverses courses, etc.), d'aides matérielles (produits alimentaires, médicaments, vêtements, etc.) et dans une moindre mesure, sous forme d'aides financières ou de visites. C'est ce qui ressort des propos tenus par ces jeunes du milieu urbain : « ... étant donné que nous n'arrivons pas à tout faire, nous leur rendons quand même des services tels que leur faire des courses, les soutenir en cas de maladies, nous les aidons surtout dans les travaux domestiques » (SLCUTS). Si les courses et les travaux domestiques sont les services que les jeunes du milieu urbain apportent aux personnes âgées, en milieu rural, ces services sont rendus sur les exploitations agricoles : « ... les personnes âgées ne peuvent plus faire des travaux champêtres comme nous. Nous les aidons alors dans ces travaux et sommes aussi à leurs services pour d'autres besoins tels que les courses » (SOPRAG).

Les aides matérielles et financières que les jeunes octroient aux personnes âgées sont quant à elles faibles. C'est du moins le sentiment qu'un groupe de personnes âgées exprime en ces termes : « Les aides dont nous bénéficions de la part des jeunes concernent tout d'abord les travaux domestiques. Des fois, ils nous apportent de la nourriture. Ceux d'entre nous qui n'arrivent pas à marcher, bénéficient de l'appui de leurs petits-fils. Nos enfants nous aident aussi à labourer nos champs et nous donnent parfois un peu d'argent ... » (HOPUPF).

Si les aides qu'octroient les jeunes aux personnes âgées sont essentiellement des services, qu'en est-il des solidarités des adultes à leur endroit ?

Les aides matérielles et financières, et le soutien affectif et/ou psychologique sont les principaux flux de solidarité dont bénéficient les personnes âgées de la part des adultes.

L'aide que les adultes apportent aux personnes âgées n'est pas similaire à celle dont ces dernières bénéficient de la part des jeunes. En effet, les flux d'aides reçus par les personnes âgées de la part des adultes sont essentiellement d'ordre financier et matériel. Cependant, pour mieux apprécier le flux de solidarité des adultes vers les personnes âgées, il convient de distinguer trois catégories de personnes âgées :

- **Catégorie 1** : les personnes âgées qui bénéficient d'une pension de retraite pour avoir travaillé comme salarié dans le secteur public ou privé ;
- **Catégorie 2** : les personnes âgées qui exercent encore une activité économique et vivent de leurs ressources propres ;
- **Catégorie 3** : les personnes âgées qui ne peuvent plus travailler à cause de leur âge avancé ou de leur état de santé ou qui ne bénéficient pas de pensions.

Les personnes âgées des catégories 1 et 2 bénéficient de la part des adultes, des ressources financières et des biens matériels comme de la nourriture, des vêtements, des médicaments. Les aides envoyées par les adultes aux personnes âgées de ces catégories ne sont pas toujours des aides permanentes. Ces aides leurs sont octroyées de façon ponctuelle dans des circonstances particulières telles que les épisodes de maladie, les périodes de soudure ou les événements rituels (funérailles, cérémonies familiales, etc.).

Ces idées transparaissent des déclarations suivantes des retraités de la fonction publique : « ... bon, pour les aides que me font les enfants, elles sont ponctuelles, ce ne sont pas des aides permanentes. Quand par exemple je suis malade et qu'ils apprennent cela, ils font les dépenses dans la mesure du possible et me donnent de l'argent » ... (HKAUFP) ; ce que renchérissent les personnes âgées encore actives en agriculture par ces propos : « ... Nous nous nourrissons de notre production agricole. Mais, celle-ci étant insuffisante, nos enfants nous aident beaucoup dès qu'ils peuvent, surtout en cas de maladie ou encore en période de soudure » (HEPRAG).

Quant aux personnes âgées de la catégorie 3, elles sont entièrement à la charge des adultes du fait de leur situation physique, mentale ou d'inactivité et l'aide qui leur est apportée est dans la plupart des cas, systématique. Elle se présente sous forme de prise en charge intégrale englobant l'hébergement, la subsistance alimentaire, l'habillement, les soins de santé, etc. C'est ce que relève cet adulte du milieu rural : « Si tu as une vieille, c'est comme si tu as un enfant dont tu dois t'occuper sans fatigue jusqu'à ce qu'il ne soit grand. C'est comme ça que tu dois faire pour la vieille ou le vieux. Chez moi, c'est moi qui fais tout à ma vieille. Elle est fatiguée. Je la nourris, je la soigne et je m'occupe de tous ses besoins. Des fois, elle tient des propos désagréables mais je la supporte avec patience... » (Cent_Rur1).

Comme on le voit, les adultes interviennent de façon prépondérante dans la prise en charge des personnes âgées. Si la prise en charge partielle dont bénéficient les personnes âgées des deux premières catégories semble moins lourde à supporter, celle de la troisième catégorie par contre fait appel à des qualités morales et à plus de ressources financières. En retour, on peut se demander, de quelles aides les jeunes générations bénéficient de la part des personnes âgées ?

Les flux d'aides aux générations plus jeunes changent selon les catégories de personnes âgées définies plus haut. Les transferts provenant des deux premières catégories de personnes âgées, vers les jeunes générations sont à la fois matériels et immatériels. En revanche, ceux provenant de la dernière catégorie de personnes âgées sont essentiellement immatériels.

Les aides financières, matérielles et la prise en charge intégrale constituent les principaux flux de ressources des personnes âgées vers les générations plus jeunes.

Les solidarités exprimées par les personnes âgées des deux premières catégories à l'endroit des générations plus jeunes prennent le plus souvent la forme d'aides financières et d'aides matérielles. La plupart de ces personnes continuent à jouer un rôle de pourvoyeur d'aides au sein de leurs familles. Ainsi, les personnes âgées vivant en milieu urbain ou rural, bénéficiant d'une pension ou exerçant une activité économique, qu'elle soit agricole ou non, sont celles qui offrent un soutien financier et/ou matériel et continuent de prendre en charge leurs enfants et mêmes leurs petits-enfants. « ... nous jouons un rôle important dans la vie de nos enfants. Nous continuons de faire des activités génératrices de revenus qui nous permettent de nourrir et de prendre en charge nos fils et même nos petits enfants. Par nos maigres pensions ou revenus, nous assurons dans beaucoup de cas ces charges » (HLCUFP).

Lorsqu'on confronte les déclarations des personnes âgées et celles des adultes, on se rend bien compte que leurs propos convergent. En effet, plusieurs adultes affirment recevoir des biens matériels des personnes âgées : « ... moi, ma grande mère m'a donné quatre paires de pagnes super wax et deux paires de pagnes hollande avec beaucoup de bijoux ; je les garde jalousement car ils sont d'une très grande qualité ... » (Sav_Rur1).

Une autre forme de solidarité des personnes âgées vers les générations plus jeunes est la prise en charge intégrale des enfants. Cette prise en charge s'observe principalement dans les familles où les enfants encore jeunes de la personne âgée et/ou ses petits enfants sont toujours à l'école ou n'ont pas d'emploi. C'est ce traduit le verbatim suivant d'un groupe de jeunes :

« ... nous mangeons toujours à la maison et continuons d'avoir besoin des personnes âgées sur le plan financier ... C'est surtout le cas de nous les jeunes qui n'exerçons aucune activité économique » (SLCUTS).

Les personnes âgées des deux premières catégories contribuent également à l'éducation de leurs petits enfants par les appuis multiformes qu'elles leur apportent « ... chaque jour, je sors les marchandises et les beignets que je vends. C'est ce que je gagne que j'utilise pour acheter de la nourriture pour la maisonnée. Mes enfants ne travaillent pas encore et n'ont pas de moyens ... mes enfants qui sont allés en migration ne m'envoient rien. Ils reviennent avec leurs enfants qu'ils laissent à ma charge en repartant. Je ne peux pas abandonner ces enfants ; ce sont mes petits-enfants » (FKAUPC).

Par ailleurs, quelle que soit la catégorie de personnes âgées, elles octroient aux jeunes des biens fonciers et/ou immobiliers comme exprimé dans cette déclaration d'un adulte vivant en milieu urbain : « ... la maison dans laquelle nous vivons est celle que mon papa a bénéficié de mon grand père avant qu'il ne meurt. Si nous sommes à l'aise aujourd'hui, c'est grâce aux terrains qu'il a aussi donnés à papa. Moi je ne sais pas si je pourrais faire ça à mes enfants » (Mar_Urb).

Toutefois, ces transferts fonciers ne sont pas systématiques. Ils tiennent compte de l'appréciation du comportement du bénéficiaire par la personne âgée. Ceci tient au fait que dans les cultures togolaises, la terre est un bien patrimonial. Sa gestion devient de plus en plus difficile et il faut avoir une certaine sagesse pour la gérer de manière efficiente afin de ne pas créer des conflits familiaux. C'est ce qui ressort de la déclaration de ce groupe d'adultes agriculteurs : « Les personnes âgées nous concèdent leurs terres cultivables mais ceci dépend de votre comportement envers elles » (AOPRAG).

De ce qui précède, on déduit que les apports matériels et financiers des personnes âgées aux générations jeunes ne sont pas négligeables. Mis à part les biens matériels dont bénéficient les jeunes générations de la part des personnes âgées, quels sont les flux immatériels dont elles profitent en plus ?

Les conseils, la transmission des savoirs et valeurs traditionnelles sont les principaux flux de transferts immatériels dont bénéficient les jeunes générations de la part des personnes âgées.

Pour ce qui est des relations intergénérationnelles basées sur les transferts immatériels en direction des plus jeunes générations, elles reposent le plus souvent sur la transmission des valeurs sociales et culturelles, la protection spirituelle et les conseils de vie. Dans toutes les communautés togolaises, la personne âgée a longtemps été une référence et un modèle. Elle détient la connaissance de l'histoire et des valeurs culturelles de sa communauté et a le devoir de la transmettre aux générations plus jeunes. De par sa position sociale et compte tenu des rôles qui lui sont socialement attribués, au Togo, la personne âgée au sein d'une famille ou d'une communauté occupe une place de choix. Jusqu'à une époque récente, les rapports entre les personnes âgées et les individus des générations plus jeunes, prenaient en compte cette place socialement dévolue aux personnes du troisième âge. Ces personnes étaient ainsi écoutées, protégées, respectées, voire vénérées.

Leur rôle de transmetteurs des valeurs sociales et des us et coutumes familiaux est facilité par la disponibilité des jeunes et des adultes à les écouter. C'est ce qui ressort des propos émanant de ce groupe de discussion d'adultes du milieu rural : « Nos personnes âgées nous conseillent et nous font bénéficier de leur sagesse. En cas de conflit dans notre famille par exemple, c'est le chef de famille qui est une personne âgée, qui prend l'initiative de convoquer une réunion pour régler le problème. De plus, c'est lui qui nous montre par exemple comment

faire les cérémonies à la naissance d'un enfant dans la famille et aussi en cas de deuil ... » (AOPRAG).

La perception des jeunes quant aux rôles de courroie de transmission des valeurs culturelles des personnes âgées vient conforter celle des adultes : « ... *une personne âgée est considérée dans nos milieux comme une bibliothèque, c'est chez cette personne qu'on a toutes les informations du passé, c'est elle qui nous conseille ; elle nous parle de l'histoire. On arrive à se situer dans le temps à partir des personnes âgées, et elles nous transmettent leurs savoirs ... » (Sav_Rur1).*

Ces perceptions des jeunes générations rejoignent parfaitement l'idée que les personnes âgées ont de leur propre rôle au sein de la société. C'est ce que confirment ces propos : « ... *nous les personnes âgées, détenons beaucoup de connaissances en matière de tradition et nous les enseignons aux jeunes générations pour que, lorsque nous disparaîtrons, ces traditions subsistent et qu'elles soient toujours pratiquées ... » (FOPRAG).*

« ... *nous transmettons les coutumes aux jeunes. Pour la coutume et la tradition, la transmission est beaucoup plus facile que sur le plan de la pharmacopée. En ce qui concerne la pharmacopée africaine, il nous est plus difficile de la transmettre » (HOPUFP).*

Les relations intergénérationnelles sont encore vivaces dans les sociétés togolaises. Mais dans leur expression contemporaine, elles tendent à s'écarter des schémas normatifs traditionnels. Ainsi, la nature des transferts, leur fréquence et les circonstances dans lesquelles ils interviennent connaissent des transformations. Quels facteurs rendent donc compte de ces changements ?

2.2. Appréciation des solidarités intergénérationnelles et facteurs des transformations

De profondes transformations des relations intergénérationnelles sont à l'œuvre au Togo. Ces transformations sont révélatrices du contexte économique et social du pays et des courants de modernité qui le traversent. Quelles inflexions ce contexte et ces courants ont-ils fait subir aux relations entre la génération des personnes âgées et les autres ?

La persistance de la crise économique et l'accès difficile à l'emploi ont affaibli les transferts matériels des générations jeunes en direction des personnes âgées.

Selon l'Agence Nationale de la Planification de Emploi (ANPE), le taux de chômage (sous emploi y compris) est estimé à plus de 30% en 2006 et touche plus particulièrement les jeunes (ANPE, 2006). De plus, l'emploi au Togo est caractérisé par une précarité croissante, une forte contraction du marché du travail et la prédominance de l'emploi informel. En effet, le secteur informel (agricole et non agricole) occupe plus de 80% de la population active. La jeunesse se trouve alors confrontée à une situation sans perspectives d'avenir et à la faiblesse des dispositifs pouvant favoriser les initiatives porteuses de création d'emplois et de revenus.

Ce contexte de crise économique caractérisée par un taux de chômage élevé et la précarité des conditions de vie qui en résulte a changé les perceptions des jeunes générations et limité leurs capacités à prendre en charge les personnes âgées. En effet, pour les jeunes et les adultes, c'est la situation précaire de l'emploi qui ne leur permet pas d'aider suffisamment les personnes âgées : « *Nous n'avons pas de boulot et donc n'arrivons pas à bien nous occuper de nous. Moi-même, j'ai ma mère qui vit actuellement et je voudrais m'en occuper pour la récompenser de la façon dont elle a souffert pour moi mais je n'y arrive pas ! Il y a beaucoup de charges alors qu'on n'a pas de travail ! » (AEPUPC).*

Ces conditions de vie difficiles que vivent les jeunes générations, les personnes âgées en ont conscience et comprennent qu'elles affectent l'aide dont elles bénéficient. « *Autrefois, celui qui a son boulot s'occupe bien de ses parents. Mais comme il n'y a plus de travail dans notre pays, c'est nous-mêmes qui nous occupons de tout. On s'occupe des pères et de leurs enfants.*

Quelqu'un qui ne trouve pas à manger, comment peut-il prendre en charge ses parents ? Ils n'en ont pas. Le soir tu prépares la nourriture, tu les appelles et ils viennent manger. S'il n'y en a pas assez c'est plutôt toi le parent qui te prive. C'est comme ça. Si tu le laisses manger, il n'ira pas voler» (FEPUPC).

« Il faut d'abord que les jeunes aient quelque chose, pour espérer en donner à leurs parents ou aînés. Aujourd'hui, la plupart d'entre eux n'ont pas de travail et cette situation vient tout compliquer ... » (HMARAG).

Par ailleurs, la précarité des revenus résulte non seulement de l'accès difficile à l'emploi mais aussi de l'irrégularité des salaires chez les employés du secteur moderne. La situation économique des togolais au lendemain de la dévaluation du franc CFA en 1994, s'est dégradée du fait que les salaires n'aient pas été relevés pour compenser la perte du pouvoir d'achat des travailleurs. Aujourd'hui, cette dégradation des conditions de vie se trouve exacerbée par la vie chère, ce qui diminue davantage la capacité des jeunes générations à apporter une aide suffisante aux personnes âgées, surtout sur le plan matériel. Ces résultats tendent ainsi à conforter notre hypothèse H1.

Deux questions viennent alors à l'esprit : la situation économique actuelle des jeunes générations constitue-t-elle le seul facteur de détérioration des relations intergénérationnelles au Togo ? Quels effets les facteurs de modernisme produisent-ils sur ces transformations ?

L'école, les médias et les nouvelles religions créent un terreau favorable à l'affaiblissement de l'observance des normes traditionnelles qui sous-tendent les relations intergénérationnelles.

Le modernisme à travers l'instruction, l'adoption des valeurs occidentales et l'exposition aux médias ont contribué au changement des mentalités et à une distanciation par rapport aux valeurs traditionnelles qui régissaient les relations intergénérationnelles. Des propos tenus lors d'une discussion de groupe avec les hommes du milieu urbain, il ressort que : « ... *L'évolution actuelle a affaibli certaines valeurs. Le modernisme a tout changé. La civilisation à laquelle s'attachent les jeunes, fait qu'ils ne nous aident plus comme ça se faisait avant. Au niveau des médias, ces jeunes voient des choses de cultures différentes des nôtres et ils se fient à ça pour ne plus s'occuper de nous comme nous l'avions fait à nos grands parents Voilà ! Donc, c'est le modernisme qui a tout changé ... » (HLCUFP).*

En ce qui concerne plus spécifiquement l'instruction, elle développe chez les individus une inclination à l'individualisme. Les jeunes instruits rechignent ainsi à apporter de l'aide à autrui et surtout à leurs parents ou grands parents. De plus, l'instruction permet une certaine autonomisation de l'individu vis-à-vis de sa famille et le souscrit dans la logique de la famille nucléaire. Dès lors, il réduit le plus possible ses contacts avec sa famille élargie, ses grands parents étant considérés le plus souvent comme lointains. C'est ce qui ressort de ces propos d'un adulte instruit lors d'un entretien : « ... *là où je suis, j'ai ma famille et en plus de ça j'ai une vieille. Je ne peux pas subvenir aux besoins de ma famille et c'est pour la vieille que je peux ? Pour moi c'est qu'elle parte (mourir) vite pour que je me repose. La situation dans laquelle je suis est tellement difficile que je ne peux pas m'occuper de ma vieille ... » (Kar_Urb1).*

De même, l'école amène les individus à s'inscrire dans une logique de rationalité économique spécifique qui favorise chez eux une distanciation par rapport aux valeurs et normes culturelles et la souscription à des formes de « *solidarités choisies*⁶ » au détriment des « *solidarités prescrites* » par la société.

Tous ces changements induits par l'école chez l'individu concourent à affaiblir l'observance des valeurs traditionnelles et les solidarités à l'endroit des personnes âgées.

⁶ Il s'agit par exemple des solidarités professionnelles, associatives, religieuses, fraternité, ...

Cependant, ces transformations induites par l'école ne sont-elles pas soutenues par l'adoption de nouvelles valeurs religieuses ?

L'influence des religions importées sur la détérioration des relations intergénérationnelles est aussi souvent évoquée. Comme l'école, les nouvelles religions induisent des comportements chez les jeunes générations qui infléchissent le schéma habituel des transferts intergénérationnels. Les personnes âgées estiment que l'adoption des religions importées a développé chez les jeunes générations un sentiment de rejet ou d'inobservance des pratiques et valeurs traditionnelles car les messages véhiculés par ces religions sont pour la plupart contraires aux valeurs prônées par les cultures traditionnelles togolaises. Ainsi, pour ces personnes âgées, c'est non seulement l'école mais aussi l'adoption de nouvelles valeurs religieuses qui est à la base de cette fragilisation des transferts entre générations. « *Nous les personnes âgées, nous avons des valeurs à transmettre aux jeunes mais ils n'écoutent pas, ils disent que « ce n'est pas ce qu'on leur a appris : la religion et la Bible nous disent que ce n'est pas ça ... Ce qu'on a appris dans la Bible, c'est que tu ne dois pas te fier aux idoles ». Ils confondent souvent tradition et idolâtrie. Ils ne veulent plus nous écouter, ils disent que ce que nous faisons c'est de l'idolâtrie et ça crée une distance entre nous...* » (HOPUFP).

Se faisant l'idée que les religions traditionnelles pratiquées par leurs grands parents sont incompatibles avec les leurs, les jeunes générations s'inscrivent dans de nouveaux réseaux sociaux basés sur l'appartenance religieuse. La plupart de leurs entraides se font alors au sein de ces réseaux, ce qui contribue à marginaliser ceux qui n'en font pas partie. Les nouvelles religions, par leurs prescriptions, tendent donc à isoler les individus de leurs groupes familiaux et les contraignent à privilégier les rapports sociaux avec les personnes partageant les mêmes valeurs religieuses. C'est ce que traduit ici une personne âgée lorsqu'elle incrimine les églises dites « réveillées » : « *Il y a des religions parmi d'autres, avant il y avait le catholicisme, le Protestantisme et l'islam mais l'apparition de certaines religions à l'instar de Aladoura transforment la mentalité des jeunes ; c'est la raison pour laquelle les jeunes n'approchent plus les personnes âgées pour leur donner quelque chose et certaines personnes âgées aussi ne veulent plus que les jeunes s'approchent d'elles...* » (SLCUTS). Enfin, l'effet des nouvelles religions fait des fois que certaines jeunes personnes préfèrent envoyer des dons en nature à leurs personnes âgées plutôt que de l'argent, de peur que ces dernières n'aillent consulter des fétiches ou faire certaines cérémonies « vodou » avec cet argent, le pourvoyeur étant contre l'idolâtrie. Les facteurs de modernisme comme l'instruction, l'adoption des valeurs occidentales et les nouvelles religions ont ainsi contribué à diminuer l'intensité de la sociabilité familiale, notamment entre les jeunes générations et celles des personnes âgées. Ce constat conforte ainsi notre hypothèse H2.

En somme, lorsqu'on analyse les propos de chacune des générations, on en déduit que la crise économique et le chômage semblent avoir un effet conjoncturel sur les relations intergénérationnelles alors que les effets des facteurs de modernisation sur les rapports entre générations se révèlent plus durables puisqu'ils produisent des changements de mentalités chez les générations jeunes. Soulignons toutefois que les effets de ces facteurs se conjuguent. Compte tenu de cette réalité, est-on en train d'assister impuissant au « *crépuscule des vieux* » comme l'ont relevé Puijalon et Trincaz (1999) ?

Conclusion

Les transformations à l'œuvre au niveau des relations intergénérationnelles au Togo peuvent s'appréhender à trois niveaux : la nature des transferts, leur fréquence et les circonstances dans lesquelles ils s'opèrent.

En ce qui concerne la nature des transferts :

- Si avant, les jeunes générations assuraient aux personnes âgées une prise en charge intégrale en leur assurant l’hébergement, l’assistance matérielle et financière, les services, etc., aujourd’hui, ces transferts se révèlent être dominés par les services.
- Par contraste, les transferts des personnes âgées vers les jeunes générations qui étaient auparavant essentiellement constitués par la transmission de savoirs et de valeurs culturelles sont aujourd’hui dominés par l’octroi de ressources matérielles et financières, voire une prise en charge intégrale.

Quant à la fréquence des aides et aux circonstances naguère permanentes dans lesquelles elles étaient octroyées, elles prennent aujourd’hui une forme ponctuelle. Des jeunes générations vers les personnes âgées, ces aides interviennent surtout en cas de maladie ou de besoins alors que les aides des personnes âgées aux jeunes générations sont octroyées dans des situations de retard d’émancipation économique.

Ces changements intervenus au niveau des relations intergénérationnelles sont principalement induits par :

- la dégradation du contexte économique que le Togo a connu à partir des années 1980 et qui s’est traduite par la rareté et la précarité de l’emploi puis l’affaiblissement du pouvoir d’achat ;
- le contexte général de modernisation de la société qui tend à accentuer l’individualisme et conduit à l’adoption de modes de vie calqués sur le modèle occidental.

Quelles réflexions suggèrent ces résultats ?

- Si les familles ne parviennent plus à prendre intégralement en charge leurs personnes âgées, quelles autres instances devraient être appelées à la rescousse ? L’État ? Les organisations caritatives ? Les confessions religieuses ? ... Quelles formes pourraient prendre cette aide d’appoint ?
- Ne conviendrait-il pas que la communauté internationale crée une agence spécifique de prise en charge des droits des personnes âgées à l’image de l’UNICEF, Plan international, etc. ?

Les résultats de l’étude laissent par ailleurs entrevoir d’autres facteurs susceptibles de créer des tensions sur les relations intergénérationnelles qu’il conviendrait que des études ultérieures documentent. Par exemple :

- Quel effet les crises violentes comme la pandémie du VIH/sida ou les guerres civiles exercent-elles sur les relations intergénérationnelles dans le contexte particulier de l’Afrique ?
- Quel impact les migrations ont-elles sur ces relations ?

BIBLIOGRAPHIE

- ANTOINE P., BOQUIER P., FALL A. S., GUISSÉ Y. et J. NNITELAMIO, 1995. Les familles dakaroises face à la crise, ORSTOM – IFAN- CEPED, Dakar, 209p.
- ANTOINE, P., 2007. - « Introduction », in : Antoine, P. (ed) – *Relations intergénérationnelles en Afrique – approches plurielles*, Les collections du CEPED, Paris, p. 9-17.
- BOLOGO E., 2007 - « Transferts fonciers intergénérationnels et intrafamiliaux dans l’ouest du Burkina Faso : modalités et mutations », in P. Antoine (Ed), *Les relations intergénérationnelles en Afrique. Approche plurielle*, Série Rencontres, CEPED, Nogent sur Marne, p. 213-229.

- CARRIERE Y., 1995. Séminaire sur les Relations Économiques Intergénérationnelles et le Changement Démographique, IUSSP, Honolulu, États-Unis, 12-15 septembre 1995.
- CERA, 2009. L'étude qualitative sur les Opinions et Attitudes des Adultes de 35-45 ans relatives à la préparation de la vieillesse au Togo, 28 p.
- COUDERC M., 2004. « Étude exploratoire sur la prise en charge des personnes âgées retraitées à Dakar : entre systèmes de protection sociale centralisée et décentralisée », *Colloque international, « société, développement et vieillissement en Afrique »*, ENSEA – Abidjan, 22-25 février 2005, ENSEA, IES, SCAC-Abidjan, 10 p.
- DGSCN, 2006. Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS3), DGSCN, Lomé, 173 p.
- DIRECTION de la STATISTIQUE et MACRO INTERNATIONAL. 1999, Enquête Démographique et de Santé (EDS) Togo 1998, Calverton, Maryland USA, 210 p. + annexes (Santé tropicale, 2002).
- GOLAZ V., 2007, « Vers une nouvelle définition des relations intergénérationnelles en milieu rural gusii (sud-ouest du Kenya) », in P. Antoine (Ed), *Les relations intergénérationnelles en Afrique. Approche plurielle*, Série Rencontres, CEPED, Nogent sur Marne, p. 231-249.
- KLISSOU P. et J. ODJOUGBE, 2004. Assistance aux personnes âgées au Bénin : réalités et perspectives, Colloque international, « Sociétés, développement et vieillissement en Afrique », ENSEA – Abidjan, 22-25 février 2005, ENSEA, IES, SCAC-Abidjan, 10 p.
- KOMBO A. et T. PEGOUE, 2005. « État des lieux sur les problèmes rencontrés par les personnes âgées au Cameroun: cas du district de santé de Kribi dans la province du sud », Colloque international « Société, développement et vieillissement en Afrique », ENSEA – Abidjan, 22-25 février 2005, ENSEA, IES, SCAC-Abidjan, 10 p.
- MEPSA, 2009. Les statistiques scolaires au Togo en 2009.
- MESRS, 2009. Les statistiques universitaires au Togo en 2009.
- MUKAHRWA P., 2004. « Gestion de l'assistance aux personnes âgées entre solidarités familiales et programmes sociaux au Bénin », Communication au colloque international « Sociétés, développement et vieillissement en Afrique », Abidjan, 22-25 février 2005, ENSEA, IES, SCAC-Abidjan, 15 p.
- PILON M. et VIGNIKIN K., 1996 - « Stratégies face à la crise et changements dans les structures familiales », in Coussy J. et Vallin J. (éds.) *Crise et population en Afrique. Crises économiques, politiques d'ajustement et dynamiques démographiques*, « Les Études du CEPED » n° 13, CEPED, Paris, pp. 471-493.
- PREEL B., 2001. Le choc des générations, La Découverte, Paris - 2000.
- PUIJALON, J. et J. TRINCAZ, 1999. Le sage et le fardeau, *Le courrier de L'Unesco*, Université Paris XII.
- URD, 2008. Les conditions de vie des personnes âgées au Togo, Lomé, 46 p.
- VANDERMEERSCH C. 2005. Les transferts intergénérationnels à Montezo (Côte d'Ivoire, 2000), Communication au colloque international « Sociétés, développement et vieillissement en Afrique », Abidjan, 22-25 février 2005, ENSEA, IES, SCAC-Abidjan, 13 p.
- VIGNIKIN, K. 2007. « Famille et relations intergénérationnelles : réflexions sur les évolutions en cours en Afrique », in : Antoine, P. (ed) – *Relations intergénérationnelles en Afrique – approches plurielles*, Les collections du CEPED, Paris, p. 19-29.

Lexique des codes

- AEPUPC** : Groupe d'adultes de l'est Plateau vivant en milieu urbain et travaillant pour son propre compte
- AOPRAG** : Groupes d'adulte de l'ouest Plateau vivant en milieu rural et travaillant dans le secteur agricole
- FOPRAG** : Femme personne âgée vivant dans l'ouest Plateau en milieu rural travaillant dans le secteur agricole
- Cent_Rur1** : Groupe d'adultes vivant dans la région centrale et en milieu rural
- Mar_Urb** : Groupe d'adultes vivant dans la région maritime et en milieu urbain
- Sav_Rur1** : Groupe d'adultes vivant dans la région des savanes et en milieu rural
- AMAUPC** : Groupe des femmes adultes, Région Maritime, milieu urbain travaillant pour leur propre compte
- AOPRAG** : Groupe d'hommes adultes, Ouest Plateaux, milieu rural travaillant dans l'agriculture
- FKAUPC** : Une femme, Région de la Kara, milieu urbain travaillant ou ayant travaillé pour son propre compte
- HEPRAG** : Un homme, Est Plateaux, milieu rural travaillant ou ayant travaillé dans le secteur agricole
- HKAUFP** : Un homme, Région de la Kara, milieu urbain ayant travaillé dans le secteur publique salarié
- HLCUFP** : Un homme, Lomé commune, milieu urbain ayant travaillé dans le secteur publique salarié
- HMARAG** : Un homme, Région Maritime, milieu rural ayant travaillé dans le secteur agricole
- HMAUFP** : Un homme, Région Maritime, milieu urbain ayant travaillé dans le secteur publique salarié
- HMAUFP** : Un homme, Région Maritime, milieu urbain ayant travaillé dans le secteur publique salarié
- HOPUFP** : Un homme, Ouest plateau, milieu urbain ayant travaillé dans le secteur publique salarié
- Kar_Urb1** : Un groupe d'adultes du milieu urbain de la région de la Kara
- Kar_Urb1** : Un groupe d'adultes du milieu urbain de la région de la Kara
- Mart_Urb3** : Un groupe d'adultes du milieu urbain de la région de la Kara
- SLCUTS** : Un groupe de jeunes de Lomé commune tous services
- SOPRAG** : Un groupe de jeunes de l'ouest plateau milieu rural travaillant dans le secteur agricole